

Lundi  
21 novembre 2022  
1,10€  
N° 24040 - 79<sup>e</sup> année  
Votre journal à domicile  
02 41 80 88 80

**Le Courrier**  
DEUX-SÈVRES  
de l'ouest

Lundi 21 novembre 2022

# BRESSUIRE

## CONFÉRENCE

### Informer sur les violences intrafamiliales

Le 30 novembre 2018, l'Assemblée nationale adoptait la proposition de loi interdisant les violences éducatives ordinaires sur les enfants. Ce texte vise à interdire les gifles, fessées, cris, paroles humiliantes des parents ou de tout autre adulte envers leurs enfants, sous prétexte d'éducation. L'UDAF des Deux-Sèvres apporte son soutien à cette loi « anti-fessée » et organise une conférence, à Bressuire, intitulée « Alternatives pour une autorité parentale sans violences éducatives ordinaires ».

#### **Une conférence bienveillante**

La volonté d'informer et de conseiller les familles sur les violences ordinaires s'est concrétisée par un partenariat avec l'association Conseil et défense des mineurs, association adhérente à

l'UDAF, pour organiser des conférences gratuites sur les alternatives possibles.

Animée par M<sup>e</sup> Laurent Paqueureau, avocat et membre de l'association Conseil et défense des mineurs, la première partie de la conférence sera axée sur le contenu de la loi. S'ensuivra l'intervention d'Emilie Michel, psychopédagogue, avec une partie pratique et des temps d'échanges afin de proposer des alternatives en vue d'atteindre une autorité parentale sans violences éducatives ordinaires.

Rendez-vous mardi 6 décembre, à 20 heures (accueil à partir de 19 h 30), dans la salle de conférences de la Maison familiale rurale, 36, rue de la Grange. Gratuit. Inscription conseillée : [inscription@udaf79.asso.fr](mailto:inscription@udaf79.asso.fr)